

## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

### **Le Conseil d'Etat élu désigne sa présidente et son organisation pour la nouvelle législature 2022-2027**

**Christelle Luisier Brodard accèdera à la présidence du Conseil d'Etat dès le 1er juillet 2022. A l'issue de deux séances de travail, le nouveau gouvernement a décidé à l'unanimité de la répartition des départements et a revu l'attribution de certains services. Ces décisions, qui visent à améliorer les synergies et à consolider certaines politiques publiques, prendront effet au 1<sup>er</sup> juillet prochain.**

Sous la conduite de Nuria Gorrite, doyenne de fonction, conformément à la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat (art. 27 LOCE), les membres du Conseil d'Etat élu ont désigné la nouvelle présidente pour la législature 2022-2027 et décidé de l'attribution et d'une nouvelle composition des départements. Le but visé est une organisation fonctionnelle optimale et adaptée à la conduite des politiques publiques, ainsi qu'une répartition équilibrée entre les membres du gouvernement.

La dénomination définitive des nouveaux départements, la répartition des délégations du Conseil d'Etat ainsi que les suppléances entre cheffes et chefs de département seront annoncées dans le courant du mois de juin.

Christelle Luisier Brodard, nouvelle présidente du Conseil d'Etat, prendra la tête d'un département composé des entités suivantes : Affaires institutionnelles et communes (DGAIC), Territoire et logement (DGTL), Education physique et sport (SEPS) ; le Bureau de la durabilité fusionnera avec l'Unité du Plan climat pour renforcer leurs synergies et leur vocation transversale. À noter que la Chancellerie d'Etat, de même que les Affaires extérieures (OAE), seront rattachées administrativement à la fonction présidentielle et au département qui en assumera la charge.

Frédéric Borloz dirigera le département en charge de l'enseignement obligatoire (DGEO), de l'enseignement postobligatoire (DGEP), de l'enseignement supérieur (DGES), de l'enseignement spécialisé et appui à la formation (SESAP). Il conduira également les affaires transfrontalières de l'OAE.

Vassilis Venizelos dirigera le département en charge de l'Environnement (DGE), de l'Enfance et de la jeunesse (DGEJ), des Curatelles et tutelles professionnelles (SCTP), de la Police cantonale (Polcant), du Pénitencier (SPEN) et de la Sécurité civile et

militaire (SSCM).

Rebecca Ruiz dirigera dans sa composition actuelle le département en charge de la Santé et de l'Action sociale (DSAS), à savoir la Santé (DGS), la Cohésion sociale (DGCS), le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) ainsi que le Bureau cantonal de médiation santé et social et le Contrôle interdisciplinaire des visites en établissements sanitaires et sociaux (CIVESS).

Isabelle Moret dirigera le département en charge de l'Emploi (SDE), de la Promotion économique et de l'innovation (SPEI), de la Population (SPOP), des Immeubles et du patrimoine (DGIP), ainsi que de l'Egalité entre les femmes et les hommes (BEFH). À noter que ce nouveau département gèrera le dossier de la Caisse de pension de l'Etat de Vaud (CPEV) placé sous la responsabilité du DSAS jusqu'ici.

Nuria Gorrite dirigera le département en charge de l'Accueil de jour des enfants (OAJE), du Personnel de l'Etat (SPEV), de la Mobilité et des routes (DGMR), des Automobiles et de la navigation (SAN), du Numérique et des systèmes d'information (DGNSI), des Affaires culturelles (SERAC), ainsi que du Conseil et appui en management et organisation (UCA).

Valérie Dittli dirigera le département en charge de la Fiscalité (DGF), de l'Analyse et gestion financières (SAGEFI), de l'Agriculture, viticulture et affaires vétérinaires (DGAV), de la Recherche et informations statistiques (STAT VD), ainsi que de l'Organe de prospective.

Par ailleurs, le Plan Climat fera l'objet d'une co-présidence entre Christelle Luisier Brodard et Vassilis Venizelos. À terme, et après sa fusion avec le Bureau de la durabilité, la nouvelle entité redéfinie fera l'objet d'un rattachement au département en charge de l'Agriculture.

Le gouvernement, au début de la législature puis chaque année, doit également désigner une vice-présidente ou un vice-président, selon la règle du tournus (art 33 LOCE).

Rebecca Ruiz sera vice-présidente du Conseil d'Etat du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023.

Le Conseil d'Etat fonctionnera dans sa nouvelle composition dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022, après la cérémonie d'assermentation des autorités cantonales le 28 juin prochain. Sous la conduite de Christelle Luisier Brodard, le Conseil d'Etat 2022-2027 élaborera son programme de législature, pour lequel la Constitution impose un délai de réalisation de quatre mois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 mai 2022

## **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Nuria Gorrite, doyenne de fonction du Conseil d'Etat,

021 316 70 00

Christelle Luisier Brodard, présidente désignée du Conseil d'Etat,

021 316 45 00

Aurélien Buffat, chancelier d'Etat,

079 724 64 62